

# Plan d'action « renforcement du contrôle interne financier » à la suite de la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics

Source : Extraits du comité financier de l'État du 28 janvier 2022



## 2c – Réforme de la responsabilité des gestionnaires publics

### Proposition de plan d'action « renforcement du contrôle interne financier »

- Objectif : Renforcement de la maîtrise des risques et de la robustesse des processus côté ordonnateurs.
- Axe stratégique : Révision de la relation de travail ordonnateur /comptable.
- Proposition : accompagnement DGFIP / DB
  - Accompagnement méthodologique en matière de contrôle interne
    - Elaboration d'outils de contrôle interne
      - ✓ Guides, référentiels, cartographies
      - ✓ Priorité : processus d'exécution de la dépense puis autres processus (gestion des actifs ; exécution des recettes non fiscales)
    - Formation à l'audit et au contrôle interne
      - Coursus « audit et contrôle interne financier »
- Enjeu : appropriation par les ministères de la réforme.

DB – DGFIP

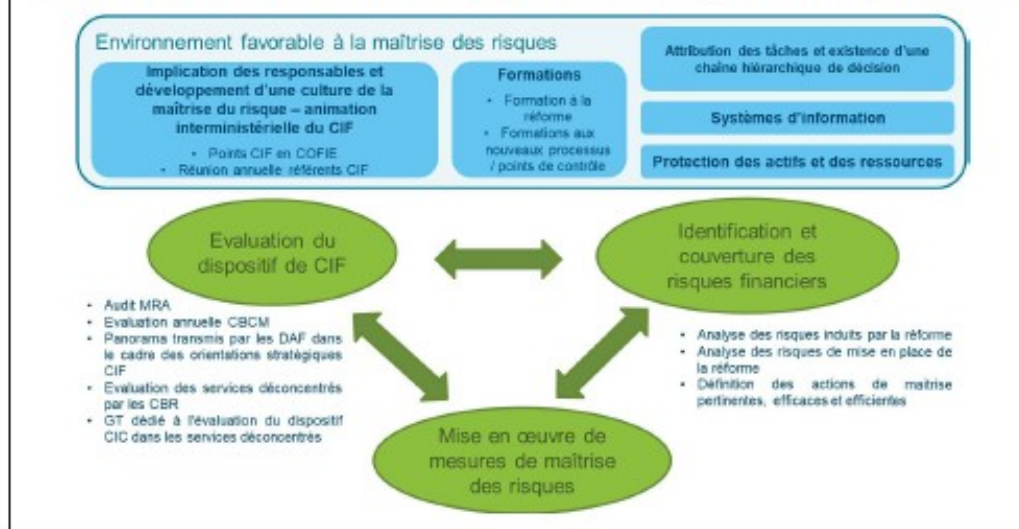
35

28/01/2022



## 2c – Réforme de la responsabilité des gestionnaires publics

### Le renforcement de la maîtrise des risques : méthodologie et attendus nouveaux



DB – DGFIP

36

28/01/2022



## 2c – Réforme de la responsabilité des gestionnaires publics

